

09/2023, 16 Mai 2023

Coopération germano-tunisienne: pour une meilleure sécurité sanitaire des aliments

Première réunion du Comité de pilotage, le 16.05.2023 en Tunisie

Dans le cadre du projet commun "Renforcement de la sécurité sanitaire des aliments et de la protection sanitaire des consommateurs en Tunisie" de l'Institut fédéral allemand d'évaluation des risques (BfR) et l'Office fédéral allemand de la protection des consommateurs et de la sécurité sanitaire des aliments (BVL), le professeur Dr. Dr. Andreas Hensel, président du BfR, se rendra en Tunisie pour la première réunion du Comité de pilotage. Sous la direction du ministre tunisien de la Santé, le Dr. Ali Mrabet, un premier bilan sur l'avancement du projet sera établi. La partie tunisienne sera également représentée par des collaborateurs de haut niveau, issus de ministères tunisiens et d'autorités subordonnées responsables de la sécurité sanitaire des aliments en Tunisie. Du côté de l'Allemagne, les présidents du BfR et du BVL, des représentants du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ), du ministère fédéral de l'Alimentation et de l'Agriculture (BMEL) et des Ambassades d'Allemagne à Tunis et à Rabat seront présents. "En restructurant le paysage administratif dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments, la Tunisie s'est fixée une tâche importante dont le pays ne peut que profiter", déclare le professeur Dr. Dr. Andreas Hensel. "Le BfR et le BVL apportent leur expertise afin de soutenir cette réforme importante pour rendre les aliments plus sûrs en Tunisie".

Le projet vise à renforcer les structures gouvernementales de sécurité sanitaire des aliments et de protection sanitaire des consommateurs en Tunisie, notamment par la formation du personnel, des conseils en matière de politique et d'organisation, des programmes de formation des formateurs et des formations des cadres.

Au mois de juillet, la moitié de la période de projet sera déjà atteinte. Ainsi, la réunion a pour but de faire un premier bilan, de discuter et de convenir de propositions pour les futures activités du projet.

Jusqu'à présent, de nombreux ateliers, par exemple d'introduction à l'analyse des risques ou de simulation d'une crise dans le secteur de la sécurité sanitaire des aliments ont déjà été organisés à Tunis. Un grand nombre de spécialistes et de cadres tunisiens ont en outre participé à la BfR-Summer Academy ou à l'ITS Food du BVL. La coopération au niveau de la direction et du travail a été renforcée, entre autres, par la visite d'une délégation tunisienne au BfR et au BVL, en mai 2022 à Berlin.

Contexte

Le BfR et le BVL coopèrent à différents niveaux avec les autorités d'autres pays. Par cet engagement international, ils poursuivent l'objectif de renforcer durablement la sécurité sanitaire des aliments dans les pays producteurs par le biais de partenariats et aussi de garantir également par ce biais un niveau élevé de protection des consommateurs en Allemagne et en Europe.

En 2019, une nouvelle loi sur la sécurité sanitaire des aliments est entrée en vigueur en Tunisie, prévoyant la mise en place de structures officielles efficaces pour l'évaluation, la gestion et la communication des risques. Ensemble, le BfR et le BVL soutiennent les partenaires tunisiens dans la mise en œuvre de cette loi.

Le projet "Renforcement de la sécurité sanitaire des aliments et de la protection sanitaire des consommateurs en Tunisie" est le premier projet basé sur "l'accord sur l'intégration des institutions du secteur d'activité du BMEL dans les projets de la coopération au développement". L'objectif est d'intégrer le secteur d'activité du BMEL dans la coopération au développement du BMZ. En tant que donneur d'ordre, le BMZ finance le projet avec une contribution de cinq millions d'euros provenant des fonds de l'initiative spéciale "UN MONDE SANS FAIM". Le projet a une durée de cinq ans : janvier 2021 à décembre 2025.

À propos du BfR

L'Institut fédéral d'évaluation des risques (BfR) est un organisme scientifiquement indépendant relevant du ministère fédéral de l'Alimentation et de l'Agriculture (BMEL). Il conseille le gouvernement fédéral et les pays sur les questions relatives à la sécurité des aliments, des produits chimiques et des produits. Le BfR mène ses propres recherches sur des sujets étroitement liés à ses missions d'évaluation.

Cette version est une traduction du texte original allemand, qui est la seule version juridiquement contraignante.